

Province de Québec  
Municipalité de la Paroisse de La Doré  
Lundi, 12 avril 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 12 avril 2021, à 20h, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

M Yanick Baillargeon, maire  
M<sup>mes</sup> Hélène Gagnon, conseillère  
          Katia Duchesne, conseillère  
MM Serge Allard, conseiller  
          Michel Simard, conseiller  
M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon, Directrice générale

Est absent :

M. Yoland Bau, conseiller

## OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

## ORDRE DU JOUR

---

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 MARS 2021
4. RAPPORTS
  - 4.1 Rapport du maire
  - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
  - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
5. FINANCE
  - 5.1 Acceptation des comptes
  - 5.2 Rapport financier
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
  - 8.1 Adoption règlement 2021-005 intitulé « Modification règlement 2006-005 intitulé « Noms de rues, routes et chemins » »
  - 8.2 Dépôt du Rapport d'analyse de la vulnérabilité de la source pour le prélèvement d'eau souterraine
  - 8.3 Amendement résolution 2021-02-028 intitulée « Fonds de développement hydroélectrique de la MRC Domaine-du-Roy : Appui à une demande »
  - 8.4 Revue de l'Arbre 2021 : Participation
  - 8.5 Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons : Confirmation de la fin de l'entente

- 8.6 Équipement de bureau : Achat
- 8.7 Ajout au service d'ingénierie

## 9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

## 10. VOIRIE

- 10.1 Ministère des Transports :
  - 10.1.1 Chemin double vocation
  - 10.1.2 Programme d'aide à la voirie locale : Volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) : Choix des travaux
  - 10.1.3 Programme d'aide à la voirie locale : Volet projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) : Choix des travaux
- 10.2 Chemin des Pionniers : Autorisation d'appel d'offres
- 10.3 Produits Forestiers Résolu : Appui au projet de chemin hors normes

## 11. SERVICES PUBLICS

## 12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

## 13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 CPTAQ : Appui à une demande d'inclusion à la zone agricole
- 13.2 Achat de terrain : Autorisation d'achat lots 4 594 364 et 4 594 367

## 14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Montagne Ouellet :
  - 14.1.1 Présentation et acceptation du Plan d'aménagement final de la Montagne Ouellet
  - 14.1.2 Certification d'autorisation ou d'utilisation : Autorisation de présentation d'une demande
- 14.2 Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets : Autorisation de partenariat et contribution financière
- 14.3 Projet mini-put : Autorisation d'offre d'achat

## 15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## 16. AFFAIRES NOUVELLES

- 16.1 Promotion du livre « Les Revenants » d'Yvon Paré

## 17. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

### POINT 2.0

RÉSOLUTION 2021-04-049

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

---

Il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

### POINT 3.0

RÉSOLUTION 2021-04-050

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 MARS 2021

---

Il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 8 mars 2021 tel que présenté.

POINT 4.1  
RAPPORT DU MAIRE

---

J'ai participé à plusieurs rencontres de comités en visioconférence, à la prise d'une photo de la passerelle de la piste cyclable reliant La Doré à Saint-Félicien, aux séances de la MRC Domaine-du-Roy, à une formation sur les organismes à but non lucratif, à une rencontre avec des responsables de Produits Forestiers Résolu en lien avec le projet que nous allons vous informer plus loin dans la rencontre, au dépôt du rapport pour une micro centrale sur la rivière aux Saumons, à une rencontre avec les dirigeant de la Caisse Desjardins Domaine-du-Roy en lien avec la fermeture prochaine du centre de services de La Doré, aux rencontres de la Corporation du Moulin des Pionniers de La Doré inc., à une annonce du député fédéral Alexis Brunelle-Duceppe en lien avec la forêt et à une rencontre avec le directeur de l'école Maria-Goretti en lien avec différents projets.

POINT 4.2  
RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

---

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de mars 2021 selon leurs différents domaines d'intervention.

Katia Duchesne a participé aux rencontres du conseil.

Serge Allard a participé à une rencontre de la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons et à une rencontre de la Résidence Dorée.

Michel Simard a représenté la Municipalité à la MRC Domaine-du-Roy et a participé à une rencontre de la Résidence Dorée.

Hélène Gagnon a participé à une rencontre du comité MADA.

POINT 4.3  
MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

---

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 5.1  
RÉSOLUTION 2021-04-051  
ACCEPTATION DES COMPTES

---

Il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de mars 2021 de la Municipalité au montant de 136 623.70\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement.

POINT 5.2  
RAPPORT FINANCIER

---

Le maire dépose le rapport financier en date du 31 mars 2021.

POINT 6.0  
RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE MARS 2021

---

Le résumé de la correspondance du mois de mars 2021 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

POINT  
PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question.

POINT 8.1  
RÉSOLUTION 2021-04-052  
ADOPTION RÈGLEMENT 2021-005 INTITULÉ « Modification règlement 2006-005 intitulé « Noms de rues, routes et chemins » »

---

Il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte le règlement 2021-005 intitulé « Modification règlement 2006-005 intitulé « Noms de rues, routes et chemins » » tel que présenté.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA DORÉ

**RÈGLEMENT 2021-005**  
**MODIFICATION RÈGLEMENT 2006-005 INTITULÉ**  
**NOMS DE RUES, ROUTES ET CHEMINS**

---

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'ajouter deux (2) noms;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été préalablement donné à la séance du conseil municipal du 8 mars 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré ordonne et décrète par le présent règlement, ce qui suit:

**ARTICLE 1**

Le règlement 2006-005 intitulé « Noms de rues, routes et chemins » est modifié comme suit :

- Insérer l'article 8 comme suit :

**« ARTICLE 8**

Le chemin public situé sur une partie du lot 4 595 614 se nomme « rue des Érables». »

- Insérer l'article 9 comme suit :

**« ARTICLE 9**

Le chemin public situé sur une partie du lot 4 595 617 et sur le lot 4 595 615 se nomme « rue des Mélèzes». »

**ARTICLE 2**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ LE 12 avril 2021  
PUBLIÉ LE 13 avril 2021

Yanick Baillargeon,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA,  
Directrice générale

POINT 8.2

DÉPÔT DU RAPPORT D'ANALYSE DE LA VULNÉRABILITÉ DE LA SOURCE  
POUR LE PRÉLÈVEMENT D'EAU SOUTERRAINE

---

Le maire dépose le Rapport d'analyse de la vulnérabilité de la source d'eau souterraine afin de se conformer à des nouvelles règles gouvernementales en ce sens.

POINT 8.3

RÉSOLUTION 2021-04-053

AMENDEMENT RÉSOLUTION 2021-02-028 INTITULÉE « Fonds de développement  
hydroélectrique de la MRC Domaine-du-Roy : Appui à une demande »

---

CONSIDÉRANT la résolution 2021-02-028 intitulée « Fonds de développement hydroélectrique de la MRC Domaine-du-Roy : Appui à une demande »;

CONSIDÉRANT QUE les demandes présentées dans le volet « territorial » sont suspendues pour une période indéterminée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est en faveur du projet et désire l'appuyer dans son volet local dudit fonds;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré amende la résolution 2021-02-028 comme suit :

- Ajouter les textes suivants :
  - «Autorise la Corporation du Moulin des Pionniers de La Doré inc. à prendre 160 000\$ dans le Fonds hydroélectrique - Volet local, tel qu'indiqué dans la demande modifiée;
  - Demande à la MRC Domaine-du-Roy de rendre admissible rétroactivement le projet au volet territorial lorsque les nouvelles règles du programme seront établies si ce dernier rencontre les modalités requises.
  - S'engage à financer sans intérêt le montant non encaissé par la Corporation du Moulin des Pionniers de La Doré inc.;
  - La Corporation du Moulin des Pionniers de La Doré inc. devra verser à la Municipalité de la Paroisse de La Doré les montants encaissés du FDH au moment de leur réception.»

POINT 8.4

RÉSOLUTION 2021-04-054

REVUE DE L'ARBRE 2021 : PARTICIPATION

---

CONSIDÉRANT la tenue du mois de l'arbre et des forêts organisé par l'Association forestière du Saguenay-Lac-St-Jean en mai 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré est une communauté forestière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise une publicité dans l'édition spéciale de la Revue de l'arbre, et ce, pour la somme de 495\$, plus les taxes applicables.

POINT 8.5  
RÉSOLUTION 2021-04-055  
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ FORESTIÈRE DE LA RIVIÈRE AUX SAUMONS :  
CONFIRMATION DE LA FIN DE L'ENTENTE

---

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la Municipalité de la Paroisse de La Doré, la CADLD et la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons en date du 22 juin 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- confirme que le Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons a déboursé une somme de 30 000\$ envers la Municipalité de la Paroisse de La Doré tel que stipulé dans l'entente le 10 décembre 2020;
- met fin à ladite entente.

POINT 8.6  
RÉSOLUTION 2021-04-056  
ÉQUIPEMENT DE BUREAU : ACHAT

---

CONSIDÉRANT QUE le photocopieur/télécopieur est désuet;

CONSIDÉRANT la proposition de Megaburo;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'achat d'un photocopieur/télécopieur modèle ImageRunner ADV. C37301 au prix de 9 338\$, plus les taxes applicables auprès de Mégaburo, et ce, selon la proposition datée du 9 avril 2021. La somme sera prise à même le fonds de roulement.

POINT 8.7  
RÉSOLUTION 2021-04-057  
AJOUT AU SERVICE D'INGÉNIERIE

---

CONSIDÉRANT QUE le service d'ingénierie déjà en place pour les municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy répond très bien aux besoins;

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail exprimée par les municipalités est de plus en plus grandissante et que l'équipe actuelle ne peut répondre à toutes les demandes;

CONSIDÉRANT QUE les firmes externes sont de plus en plus rares dans le secteur et que cela à un effet direct sur l'augmentation du coût des projets;

CONSIDÉRANT QUE d'avoir un personnel régulier permanent avec les compétences et qualifications en ingénierie, qui connaît bien nos systèmes et nos équipements permet d'identifier et de bien planifier les travaux préventifs et d'entretien pour chacune de leur municipalité;

CONSIDÉRANT la nécessité que les municipalités mandatent tous des professionnels externes pour des travaux semblables afin de réaliser pour eux soit des études, des plans d'intervention, des devis, etc. Une telle mise en commun permet d'optimiser d'avantages les dossiers et de partager des connaissances;

CONSIDÉRANT QUE des aides financières du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du programme de soutien à la coopération intermunicipale sont disponibles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré:

- que le préambule qui précède fait partie intégrante de la présente résolution comme si ici au long reproduit;
- confirme son intérêt au projet d'ajout d'un ingénieur et un technicien à l'équipe déjà en place;
- demande à la MRC du Domaine-du-Roy de déposer une demande d'aide financière afin que le projet puisse bénéficier de l'aide financière consentie par le MAMH dans le cadre du programme de soutien à la coopération intermunicipale;
- demande à la MRC du Domaine-du-Roy d'assister les municipalités dans ce processus.

POINT 10.1.1

RÉSOLUTION 2021-04-058

MINISTÈRE DES TRANSPORTS : CHEMIN DOUBLE VOCATION

---

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE Produits Forestiers Résolu, principal utilisateur des chemins à double vocation sur notre territoire, a fourni, à la demande de la Municipalité de La Doré, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions qui empruntent annuellement la route locale à compenser;

ATTENDU QUE les changements dans l'industrie forestière conduiront à une augmentation du transport lourd sur la route St-Joseph Nord ;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation la plus récente connue du transport lourd de Produits Forestiers Résolu pour l'année 2020;

NOM DES CHEMINS SOLLICITÉS	LONGUEUR A COMPENSER (KM)	NOMBRE DE PASSAGE DE CAMIONS POUR PFR SEULEMENT
Avenue des Jardins est	2.4	82 794
Route St-Joseph nord	8.2	90 814
Avenue des Jardins ouest	3.1	6 858
TOTAL	13.7	180 466

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien des chemins à double vocation ci-dessus mentionnés, et ce, sur une longueur totale de 13.7 kilomètres.

POINT 10.1.2

RÉSOLUTION 2021-04-059

MINISTÈRE DES TRANSPORTS : PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE : VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE) : CHOIX DES TRAVAUX

---

CONSIDÉRANT la demande de la députée, madame Nancy Guillemette, de soumettre une programmation des travaux afin d'obtenir une subvention pour des projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale du réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT les travaux proposés par le service des travaux publics sur la rue des Peupliers, portion municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le dépôt de la demande pour les travaux proposés par le service des travaux publics sur une voie routière locale pour la somme de 50 000\$ pour l'exercice financier 2021, et ce, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports, Projets

particuliers d'amélioration par circonscription électorale. Des travaux de revêtement mécanisé pour une somme de 50 000\$ sont proposés.

POINT 10.1.3

RÉSOLUTION 2021-04-060

MINISTÈRE DES TRANSPORTS : PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE :  
VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION D'ENVERGURE OU  
SUPRAMUNICIPAUX (PPA-ES) : CHOIX DES TRAVAUX

---

CONSIDÉRANT la demande de la députée, madame Nancy Guillemette, de soumettre une programmation des travaux afin d'obtenir une subvention pour des projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux du réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT QUE cette route est fortement sollicitée par le transport lourd et par les échanges commerciaux inter MRC;

CONSIDÉRANT QUE cette dernière constitue un lien entre deux MRCs;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des usagers est fortement compromise sur celle-ci;

CONSIDÉRANT QU'elle est considérée comme un lien de sécurité dans le cas d'une fermeture du pont Saint-Félicien;

CONSIDÉRANT les travaux proposés par le service des travaux publics sur la route Saint-Joseph Nord;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le dépôt de la demande pour les travaux proposés par le service des travaux publics sur une voie routière locale pour la somme de 150 000\$ soit sur la route Saint-Joseph, et ce, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports, Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux. Des travaux de reconstruction, d'ouvrages destinés à améliorer la sécurité des usagers et d'amélioration des accotements pour une somme de 150 000\$ sont proposés.

POINT 10.2

RÉSOLUTION 2021-04-061

CHEMIN DES PIONNIERS : AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES

---

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de modifier le réseau d'aqueduc pour desservir les nouvelles résidences et assurer la couverture incendie de ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE la programmation des travaux du programme de la TECQ est autorisée par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et approuve le projet;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à un appel d'offre en ce sens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la direction générale à publier un appel d'offres pour le remplacement de l'aqueduc, la couverture incendie et la réfection de la structure de chaussée du chemin des Pionniers.

POINT 10.3

RÉSOLUTION 2021-04-062

PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU : APPUI AU PROJET CHEMIN HORS NORMES

---

CONSIDÉRANT QUE Produits Forestiers Résolu a comme projet l'implantation d'un chemin hors normes sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra la consolidation des actifs pour le complexe de PFR situé sur notre territoire;



CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra de retirer une quantité appréciable de transport lourd sur l'avenue des Jardins et la route 167;

CONSIDÉRANT QUE ce projet assurera une sécurité accrue pour tous les usagers de la route dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra de réaliser des économies sur le transport et de diminuer, par ce fait, les émissions de gaz à effet de serre;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra de retirer le transport lourd d'une zone scolaire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré dispose de compétences et de pouvoirs en matière d'environnement, de sécurité et de transport, notamment en vertu de la *Loi sur les compétences municipales*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- est favorable au projet d'implantation d'un chemin hors normes par Produits Forestiers Résolu sur son territoire;
- discute, avec Produits Forestiers Résolu, des modalités de réalisation de ce projet;
- que la réalisation de ce projet devra être l'objet d'une entente signée entre les parties impliquées, dont la Municipalité et Produits Forestiers Résolu, afin d'établir toutes les modalités applicables;
- demande à Produits Forestiers Résolu de s'assurer que ce chemin projeté réponde aux normes exigées par le Gouvernement du Québec;
- exige que les impacts engendrés sur l'environnement soient minimisés le plus possible, en plus du respect des lois et règlements en matière d'environnement susceptibles de s'appliquer.

#### POINT 13.1

RÉSOLUTION 2021-04-063

CPTAQ : APPUI À UNE DEMANDE D'INCLUSION À LA ZONE AGRICOLE

CONSIDÉRANT QUE les lots avoisinants sont potentiellement agricoles;

CONSIDÉRANT QUE la partie de lot visé est déjà utilisée pour l'agriculture;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune conséquence sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation des lots avoisinants d'autoriser cette inclusion à la zone agricole;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune contrainte et aucun effet résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'inclusion ne brise pas l'homogénéité du secteur;

CONSIDÉRANT QUE ladite demande n'a aucun effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol du secteur;

CONSIDÉRANT QUE la constitution de cette propriété foncière est suffisante pour y pratiquer l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE l'inclusion demandée est favorable pour le développement économique de la Municipalité de la Paroisse de La Doré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré appuie la demande d'inclusion dans la zone agricole d'une partie du lot 4 594 453 de Régis Naud et Fernande Bélanger présentée à la CPTAQ.

#### POINT 13.2

RÉSOLUTION 2021-04-064

ACHAT DE TERRAIN : AUTORISATION D'ACHAT LOTS 4 594 364 ET 4 594 367

CONSIDÉRANT le projet de Quartier des Pionniers, phase II;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a présenté une offre d'achat à la propriétaire des lots visés;

CONSIDÉRANT le besoin futur de terrains résidentiels et que le secteur est en demande;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut consolider le développement récréotouristique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'achat des lots 4 594 364 et 4 594 367 pour la somme de 120 000\$ selon l'offre d'achat déposée à madame Louise Ménard. Les sommes seront prises dans le surplus accumulé. Le maire et la direction générale sont autorisés à signer les documents nécessaires.

POINT 14.1.1

RÉSOLUTION 2021-04-065

MONTAGNE OUELLET : PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT FINAL DE LA MONTAGNE OUELLET

CONSIDÉRANT le projet d'aménagement du secteur de la Montagne Ouellet;

CONSIDÉRANT le plan proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- accepte le Plan d'aménagement final de la Montagne Ouellet;
- autorise la mise en œuvre dudit plan selon les priorités établies;
- autorise la direction générale à donner les mandats et à signer tous les documents nécessaires au projet.

POINT 14.1.2

RÉSOLUTION 2021-04-066

MONTAGNE OUELLET : CERTIFICATION D'AUTORISATION OU D'UTILISATION : AUTORISATION DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE

CONSIDÉRANT le projet de la Montagne Ouellet;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles afin de réaliser les travaux sur le site;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise Yves Larouche à signer au nom de la Municipalité de la Paroisse de La Doré toute demande de certificat d'autorisation ou d'utilisation du territoire public auprès du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et à signer tous les documents officiels exigés.

POINT 14.2

RÉSOLUTION 2021-04-067

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU PAYS-DES-BLEUETS : AUTORISATION DE PARTENARIAT ET CONTRIBUTION FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la direction de l'école Maria-Goretti a comme projet le réaménagement du parc-école;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire investira 35 000\$ de nouvelles structures dont des bacs à jouets et des carrés de sable;

CONSIDÉRANT QUE la parc-école est ouvert en tout temps et accessible à toute la population;

CONSIDÉRANT la demande de participation financière au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde une aide financière de 7 000\$ au projet et recevra en contrepartie les buts (2) de soccer et la structure « araignée ». La somme sera prise dans le fonds de développement.

#### POINT 14.3

RÉSOLUTION 2021-04-068

PROJET MINI-PUT : AUTORISATION D'OFFRE D'ACHAT

---

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'un mini-put;

CONSIDÉRANT QU'une offre d'un ensemble complet de mini-put est disponible;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble est en bon état et répond à nos besoins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la direction générale à présenter une offre d'achat de l'ordre de 8 000\$ au propriétaire de l'ensemble de mini-put de 9 trous et de tous les équipements si rattachant. La somme sera prise à même le fonds de développement.

#### POINT 16.1

PROMOTION DU LIVRE « Les Revenants » D'YVON PARÉ

---

Le maire informe la population qu'une personne native de La Doré, monsieur Yvon Paré, a écrit un livre « Les Revenants » et encourage les lecteurs à se le procurer.

#### POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Question : Stéphane Bau

Comme la séance est à huis clos, la question est sous forme de lettre. Le maire lit la correspondance reçue. Elle comporte deux (2) questions :

- Pourquoi avoir fait une offre si colossale sur une propriété alors que vous saviez que j'étais en négociations avec la propriétaire ?
- Une municipalité n'est-elle pas supposée appuyer les projets-citoyens ?

Réponse : Yanick Baillargeon

Première question :

Nous avons analysé le dossier et avons fait préparer un tableau comportant 13 transactions comparables dans le secteur et situées dans plusieurs municipalités environnantes. Le prix moyen par hectare est de 6 782\$ pour ces transactions. Notre prix offert est de 5 714\$/hectare. Notre offre est en deçà du prix moyen. Nous ne considérons donc pas ce prix comme malhonnête.

Ce lot est nécessaire pour le développement de la phase II du Quartier des Pionniers. Nous y développerons une vingtaine de terrains résidentiels. Ce projet est en cours depuis 2010. Il faut comprendre que ces terres seront pour du développement résidentiel. Nous comprenons votre frustration mais nous devons agir dans l'intérêt de la Municipalité.

Questions

Deuxième question :

Oui la Municipalité appuiera toujours les projets des citoyens. Cependant, nous ne savions pas qu'un projet existait pour ce terrain. Les interventions et questionnements faites auprès du personnel administratif ne nous sont communiqués que lorsque qu'une intervention au niveau politique est nécessaire. Dans votre cas, je n'ai eu aucune rencontre au sujet de votre projet donc, je n'étais pas informé de vos démarches. Le conseil travaille avec la vision d'avenir pour le bien de la Municipalité et prend ses décisions pour le bien collectif.

POINT 18.0  
RÉSOLUTION 2021-04-069  
LEVÉE DE LA SÉANCE

---

À 21h15, il est proposé par Hélène Gagnon de lever la présente séance.

Yanick Baillargeon,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA  
Directrice générale